

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

La Halde, une conception bien à elle de l'égalité femmes/hommes

- Féminisme -

Date de mise en ligne : jeudi 5 février 2009

Démocratie & Socialisme

A plusieurs reprises, des jugements de la Halde allant à l'inverse des droits des femmes, nous ont étonnés. Cette fois le manque de discernement de cette Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde), nous laisse sans voix.

La Halde demande au gouvernement de modifier le code de la Sécu qui accorde actuellement aux femmes du privé une majoration de leur durée d'assurance vieillesse de deux ans par enfant, qui peut leur permettre de partir plus tôt à la retraite.

La Halde dans un communiqué « considère que l'impossibilité, pour les hommes qui ont élevé leurs enfants, de bénéficier de cette bonification, constitue une discrimination liée au sexe » et recommande par conséquent une « modification du Code de Sécurité sociale ».

Mais, sa demande aux pouvoirs publics ne se limite pas au cas des pères seuls, la Halde demande une extension de la majoration à l'ensemble des pères. Comme cela est impossible et fort coûteux, cela va être la suppression pour toutes. Et, ne nous étonnons pas, c'est dans la logique du message « congé de maternité éclair » de Rachida Dati ou encore de la tentative de suppression des cartes familles nombreuses ou plus récemment de la suppression de l'avantage fiscal parents isolés, qui comme chacun sait sont à 92% des mères isolées. Pour la Halde, cette disposition vise à « offrir [aux femmes], au moment de leur départ à la retraite, certains avantages en lien avec la période consacrée à l'éducation des enfants ».

Oui, DES AVANTAGES !!! La Halde considère que les femmes sont des nanties du droit social. Rappelons-lui quelques chiffres : Récemment une enquête de l'INSEE (mars 2008) montrait que la carrière des femmes était sérieusement ralentie par l'arrivée du premier enfant contrairement à celle des hommes. Dès l'arrivée du premier enfant, à diplôme égal d'entrée dans le métier, la carrière des femmes stagne. Les femmes gagnent 27 % de moins que les hommes. L'écart est de 19 % pour des temps complets et 10 % à poste et expérience équivalents. Le taux de chômage est de 9,3% pour les femmes contre 8% pour les hommes (janvier 2007). Elles représentent 80% des temps partiels.

Sur les 10 % des salariées les moins payés il y a 85% de femmes. Un homme cadre gagne à 50 ans 5 fois plus qu'à 20 ans. Une femme cadre gagne à 50 ans 2,7 fois plus qu'à 20 ans (source INSEE).

La Haute autorité en charge de la lutte contre les discriminations et pour l'égalité s'acharne avec une vraie persévérance à revenir sur les maigres acquis en faveur des femmes.

Virginie Houadec